

**Assemblée générale annuelle de l'Association des médecins omnipraticiens
du Bas-St-Laurent (AMOBSL) tenue le mercredi 18 septembre 2024, à 14 h 15,
aux Jardins de Métis, au 200 route 132, Grand-Métis**

Sont présents :

Dre Alexandra Barrette
Dre Jade Beaulieu
Dre Mélanie Blanchette
Dre Jacinthe Bordeleau
Dre Josée Bouchard
Dre Kathleen Brisson
Dre Annie Charbonneau
Dre Véronique Clapperton
Dre Marie-Claude De Brouwer
Dre Annie Deschênes
Dre Houria Djerrah
Dre Mireille Dionne
Dr Pierre-Olivier Dufresne
Dre Pascale Fournier
Dre Colombe Gagné
Dre Émilie Gagnon
Dre Renée Gagnon
Dr Yves-David Gagnon
Dre Sophie Gervais
Dr Olivier Groulx
Dre Stéphanie Houle
Dre Dannie Lagacé
Dr Claude Lamoureux

Dre Isabelle Landry
Dre Marie-Soleil Lanthier-Veilleux
Dre Milie-Ève Larose
Dre Annie Lavoie
Dr Éric Lavoie
Dr Gaétan-Y Lavoie
Dre Marie-Hélène Leblanc
Dr Vincent Lessard
Dre Audrey Lévesque
Dre Annie Marquis
Dre Élodie Mongeau
Dr Jocelyn Morin
Dre Myriam Ouellet
Dre Agnès Pascot
Dr Raphaël Picard
Dre Cyndie Roy
Dre Johanne Roy
Dr Mathieu Roy
Dre Lorraine St-Germain
Dr Pierre-Luc Sylvain
Dre Noémie Tremblay
Dr Pierre Turbide
Dre Natalia Vo

Sont invités :

Dr Marc-André Amyot, Président de la FMOQ
Mme Chantale Aubin, Présidente chef de la direction en sécurité financière
Mme Alexandra Proulx, Représentante en épargne collective

1. Ouverture de l'assemblée à 14 h 15, par la présidente, la docteure Véronique Clapperton
2. Quorum, les médecins membres de l'Association présents sont invités à signer le registre de présence (Annexe 1), le quorum, est confirmé avec 46 participants.
3. Il est proposé par Dr Gaetan Lavoie, secondé par Dr Dufresne et adopté à l'unanimité que Dre Clapperton soit la présidente de l'assemblée.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté tel que proposé.
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 septembre 2023, à la suite du changement de la Présidence en octobre 2023, le procès-verbal sera adopté à une date ultérieure.
6. Bilan de la présidence : réalisations et perspectives, suivi d'une présentation PowerPoint sur les projets en cours et futurs par Dre Véronique Clapperton.

Tournée des RLS : Dre Clapperton a fait le tour des RLS du Bas-St-Laurent pour rencontrer les membres et discuter des enjeux actuels.

Liste des membres : Des travaux sont en cours pour mettre à jour la liste des membres.

Développement du site web : En automne 2024, un sondage officiel sera transmis aux membres. Dre Clapperton profite de la tribune pour valider le nombre de personnes ayant consulté le site, apprécié le module d'inscription pour l'AGA, ainsi que celles ayant rencontrés des problématiques (quatre personnes se sont manifestées à ce sujet). Pour toute irrégularité liée au contenu du site web ou à l'inscription des membres, il est demandé de transmettre l'information à l'adresse courriel de l'AMOBLS. Mme Michelle Cormier assurera le suivi avec les personnes ressources concernées. Si le problème touche le site web, la demande sera transmise à M. Sam De Champlain, responsable du site.

Projet prendre soin de vous : Lancement d'un sondage afin de savoir si, en tant que médecin, vous avez accès à un médecin de famille. L'objectif est de proposer une liste de médecins de tous les RLS prêts à prendre en charge des collègues. Cette liste sera disponible dans la zone sécurisée des membres.

Étudiant boursier : Deux futurs étudiants en médecine originaires du Bas-Saint-Laurent ont reçu une bourse de 1000\$. Ils débiteront leurs études en médecine cette année. M. Mathieu Bélanger de Rimouski qui intégrera la faculté de médecine de l'université de Sherbrooke. Mme Mathilde Landry de Matane qui intégrera la faculté de médecine de l'université Laval. Véronique invite les membres à diffuser l'information et précise que, pour se prévaloir d'une bourse, il faut avoir une preuve d'inscription au programme.

Rôle de la présidente : Depuis le début de son mandat, Dre Véronique Clapperton a multiplié les entrevues médiatiques avec Radio Canada sur des sujets d'actualité médicale. Elle a également participé à un reportage télévisé valorisant la médecine familiale en région. Elle a rencontré Mme Maité Blanchette-Vézina et M. Pascal Bérubé afin de défendre les intérêts de l'association. Elle tient à remercier des médecins présents dans la salle qui ont participé à la tournée médiatique régionale de docteur Arnaud. Elle a pour objectif de développer une relation de confiance et de disponibilité avec les médias, elle invite également les membres qui le désirent à prendre la parole lors de certaines occasions, que ce soit, pour rédiger une lettre d'opinion ou partager une situation.

Défi Pierre Lavoie et marche Rimouski 2024 : Dre Clapperton souligne la 10^e édition de la grande marche prescrite par les médecins du défi Pierre Lavoie, elle invite les membres à s'inscrire sur le site officiel et à le prescrire à leurs patients. Cette marche vise à promouvoir l'activité physique pour prévenir les maladies chroniques et renforcer le lien entre médecins et communauté. Cet événement se tiendra le 19 octobre 2024 à Trois-Pistoles et le 20 octobre 2024 à Rivière-du-Loup ou à Rivière-Bleue dans le Témiscouata. Un court vidéo promotionnel a été diffusé en raison de l'absence de M. Pierre-Lavoie à l'AGA, il ne pouvait être présent, mais tenait à transmettre un message en pensée.

Grands projets 2024-2025 :

- 1- Développer une liste de médecins disponible dans la zone membre de l'AMOBLS qui seraient prêts à suivre des confrères.
 - 2- Organisation d'une conférence sur la gestion de la pratique.
 - 3- Accueil des nouveaux médecins et développement d'une formule d'intégration pour les jeunes médecins ou nouveaux arrivants sur le territoire.
 - 4- Webdiffusion des formations.
 - 5- Poursuite des infolettres trimestrielles lors des déplacements de l'équipe à la FMOQ à Montréal (octobre, décembre, mai).
 - 6- Discussions sur le forum de la zone membre concernant l'organisation de la pratique.
7. Proposition de modification aux statuts et règlements de l'AMOBLS : corrections mineures à adopter, telles que la mise à jour de certaines formulations ou la correction d'erreurs typographiques.
- a) Article 21 indiquant initialement un délai de 5 ou 30 jours ; il a été modifié pour fixer un délai unique de 30 jours.
 - b) Modifier le certificat de spécialiste en médecine famille pour qu'il indique « médecine familiale » afin de correspondre à la terminologie officielle utilisée par l'ordre professionnel.
 - c) Ajouter le droit d'entrer, c'est-à-dire la cotisation à Rimouski. Retirer la mention de remettre l'inscription au secrétariat, puisque l'inscription se fait désormais sur le site web.

Proposé par Dr David Gagnon, appuyé par Dre Josée Bouchard et adopté à l'unanimité.

8. Présentation du bilan du secrétaire-trésorier par Dr Vincent Lessard

Remerciements à Dre Véronique Clapperton, présidente, pour son dévouement et son caractère proactif, sa priorité numéro un est le bien-être des médecins de famille au Bas-Saint-Laurent.

À la suite de l'assemblée générale de septembre 2023, plusieurs changements administratifs ont eu lieu au sein de l'AMOBSL, entraînant une importante passation des responsabilités. La majorité des administrateurs ayant été renouvelée, une transition complète a été nécessaire.

Prise de fonction : Dr Lessard a eu l'occasion de discuter avec Dre Josée Bouchard et son adjointe administrative, qui lui ont expliqué en détail le fonctionnement de la gestion, la tenue de livres et les responsabilités liées à son nouveau rôle de secrétaire-trésorier. Il tient à les remercier pour leur accompagnement.

Changements logistiques : Le casier postal de l'AMOBSL, auparavant situé à Rivière-du-Loup, a été transféré à Matane. Une période de grâce d'un an a été mise en place pour assurer la redirection du courrier vers la nouvelle adresse.

Gestion documentaire : Dre Bouchard lui a transmis les archives papier et numérique. Il a procédé à une révision complète des documents numériques qu'il a reclassés afin de faciliter le travail de la nouvelle adjointe administrative.

Statut légal et registres : L'AMOBSL étant une association à but non lucratif reconnue comme une entreprise au Québec, il a mis à jour les informations des administrateurs au registre des entreprises.

Institutions financières : Les fonds sont répartis entre Desjardins et la FMOQ. Les changements de signataires ont été effectués pour permettre la gestion courante. Le compte Clic Sécur Entreprise a également été mis à jour pour faciliter les démarches fiscales et les remboursements de TPS/TVQ.

Ressources humaines : Une adjointe administrative a été embauchée à Matane, mais a dû quitter son poste pour raisons personnelles et de santé. En mars, en pleine période de formation continue, Le Dre Clapperton a proposé Mme Michelle Cormier, adjointe au GMF de l'Estuaire, qui a été embauchée à la fin mars. Des rencontres pour assurer les suivis se font aux 2 semaines. Dr Lessard tient à souligner son travail remarquable, son dévouement et son efficacité.

Équipement et sécurité : Un ordinateur portable dédié a été acheté pour l'adjointe administrative. Des mesures de sécurité ont été mises en place : mot de passe, antivirus, sauvegarde sur OneDrive et disque dur externe. Un coffre-fort a également été acquis pour les documents papier les plus sensibles.

Comptabilité : Des discussions ont eu lieu avec Mme Julie Canuel (comptable chez Mallette, Amqui) et le Dr Pascal Renaud. Suite à leurs conseils, nous avons adopté le logiciel Acomba pour une tenue de livres conformes aux normes actuelles, incluant la gestion des paies. Mallette nous accompagne dans cette transition.

Situation financière :

- Comptes à recevoir : 7 806 \$ (compagnies pharmaceutiques)

- Passif : 3 133 \$ (taxes à payer)
- Capitaux totaux en fin d'année : 272 041 \$ (vs 285 416 \$ l'an passé)

Proposé par Dre Catherine Poirier, secondé par Dre Gaétan-Y Lavoie et adopté à l'unanimité.

9. Bilan de la formation continue par Dre Marie-Hélène Leblanc

Comme à chaque année, elle tient à souligner un élément dont elle est particulièrement fière : l'engagement soutenu de nos médecins en matière de formation continue. En 2023, les médecins de notre association ont cumulé en moyenne 40 heures de formation continue par médecin, ce qui dépasse largement la moyenne provinciale de 32,9 heures. Elle rappelle le minimum requis est de 25 heures par année, incluant des heures des catégories spécifiques. Les membres ne se contentent donc pas de respecter les exigences, ils vont au-delà.

En ce qui concerne les sources de formation :

- Les congrès de la FMOQ demeurent la principale source, représentant plus de 50 % des crédits obtenus.
- Les articles du Médecin du Québec comptent pour environ 25 %.
- Les formations organisées localement par moi et mes collègues représentent environ 11 %.

Un autre point intéressant : la répartition entre les formations Clés en-main (accrédités par la FMOQ) et les formations non-clés-en-main est assez équilibrée, avec une légère prédominance des non-clés-en-main. Ces dernières sont souvent développées localement, ce qui reflète bien notre autonomie et notre capacité à répondre aux besoins spécifiques de notre région.

Enfin, 80 % des participants aux formations sont des médecins de l'association du Bas-Saint-Laurent, bien que nous ayons aussi quelques collègues d'autres régions.

Elle rappelle l'existence du logo « PADPC », qui peut être ajouté sur les téléphones cellulaires pour faciliter l'enregistrement des formations, ainsi que la plateforme Caducée, qui donne accès à des heures de formation en ligne, notamment les meilleures conférences des congrès de la FMOQ.

Formation continue et activités d'évaluation de la pratique

Accès aux formations

Quelques semaines ou mois après la diffusion, il est possible d'acheter des heures de formation et d'y accéder en format audio ou visuel. Ces formations peuvent également être suivies en groupe.

Congrès de la FMOQ

La FMOQ organise annuellement 9 congrès : 5 à Montréal et 4 à Québec. Ces événements permettent d'accumuler des heures d'activités d'évaluation de la pratique.

Formations gratuites

Certaines formations offertes par la FMOQ sont gratuites. Parmi celles-ci, un webinaire sur les activités d'évaluation de la pratique est disponible. Ce webinaire, d'une durée d'un peu plus d'une heure, explique comment obtenir les 10 heures requises sur 5 ans.

Mise à jour du portfolio de formation continue (PADPC)

La mise à jour annuelle du PADPC permet d'obtenir un crédit d'évaluation de la pratique. Ainsi, une mise à jour par année équivaut à 5 crédits sur un cycle de 5 ans.

Annexe 13 – Suivi des améliorations

Après une formation, il est possible de remplir l'annexe 13 pour identifier des éléments à améliorer. Un suivi effectué quelques mois plus tard permet de valider les améliorations et d'obtenir des crédits d'évaluation de la pratique.

Quiz du Médecin du Québec

Un quiz annuel est proposé et permet d'obtenir 1 heure de crédit d'évaluation de pratique.

Conseils numériques et télédermatologie

Il est possible de consigner les apprentissages issus de ces conseils dans le PADPC, ce qui donne droit à 0.5 de crédit AEP pour 30 minutes.

Outil d'évaluation des habiletés en leadership

Bien que moins connu, cet outil permet aux chefs de service ou responsable d'évaluer leurs compétences et d'obtenir des crédits d'évaluation de la pratique.

Projets personnels d'apprentissage

Les projets liés à la formation ou à la pratique professionnelle (études en cabinet ou à l'hôpital, participation à des comités de morbidité/mortalité) peuvent être consignés dans le PADPC et donnent droit à 6 heures de crédit.

Enseignement et conférences

Suite à l'analyse des évaluations par les étudiants, les enseignants peuvent remplir un formulaire dans le PADPC pour obtenir des crédits. Il en va de même pour les conférences données.

Programme de mentorat de la FMOQ

Ce programme vise à soutenir les nouveaux médecins. Les mentors peuvent s'inscrire via le site mentorat.fmoq.org et obtenir des heures de formation.

Responsables locaux

Bien que plusieurs postes soient comblés, notamment à Rimouski, de nouveaux responsables sont toujours les bienvenus.

Accueil des nouveaux médecins

Il est proposé d'intégrer une présentation sur la formation continue lors des activités d'accueil des nouveaux médecins sur le territoire, possiblement lors d'un souper ou d'une rencontre du CA.

Calendrier des formations

Un calendrier des formations locales et régionales sera bientôt disponible sur le site web du Bas-Saint-Laurent. Les médecins pourront y consulter les formations offertes à Rimouski, Rivière-du-Loup.

Projet de webdiffusion

Un projet de webdiffusion est envisagé pour l'année prochaine, tant pour la formation continue que pour l'AGA, afin de permettre une participation à distance. Ce projet répond à une demande croissante et vise à pallier les contraintes d'espace et de déplacement.

10. Dre Clapperton tient à remercier chaleureusement tous les membres du conseil d'administration pour leur engagement et le travail accompli au cours de la dernière année, ainsi que pour leur implication à venir en 2024-2025.
11. Dre Clapperton informe les membres de la présence de Mme Alexandra Proulx, représentante en épargne collective, ainsi que de Mme Chantal Marquis, représentante des fonds de la FMOQ et les invite à les consulter pour plus d'informations.

Pour la prochaine portion de la rencontre, nous poursuivons avec le mot du docteur Marc-André Amyot, président de la FMOQ qui abordera les enjeux actuels en médecine familiale et partagera avec nous ses réflexions sur les défis à venir.

12. Clôture de l'assemblée

Le lieu de l'AGA 2025 sera communiqué ultérieurement dans la zone membre.

Il est proposé par Dre Colombe Gagné, secondé par Dre Natalia Vo et adopté à l'unanimité de clore l'assemblée à 15h15.